

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

« FORÊTS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE »

Tel : 03 25 73 65 81 / Fax : 03 25 40 72 36

E-Mail : cdc.piney@wanadoo.fr



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27/03/ 2012

Le 27 mars 2012 à 20H30, sous la présidence de Monsieur Olivier JACQUINET, s'est tenue une réunion du Conseil Communautaire à la salle des fêtes de Brévonnes.

Etaient présents :

ASSENCIERES : MM. PINET- THIENOT

BOUY-LUXEMBOURG : M. DEBOUY – Mme DEBOUY

BRENONNES : M. PREVOST, Mme FINELLO

CHARMONT SOUS BARBUISE : M. MARY – MME BATTELIER - M. NIVOIX - MME CARILLON

DOSCHES: - Mme PERROT - Mme MORENO

GERAUDOT: M. BERNARD

LUYERES: M.SCHILD – MME CARETTE

MESNIL-SELLIERES: M. JACQUINET - M. SARRAZIN – MME BOUDOT-DROUIN (Suppléante de M. SECLIER)

ONJON: M. CANOT- M. PIERRON

PINEY: M. DENORMANDIE – M. PUTOIS – M. ERRANDONEA – M. JANNY

ROUILLY-SACEY: M. DYON – M. MALATRAS

VAL D'AUZON : M. ROUILLEAUX - M. DELOL

Étaient absents : M. MAILLY.B M. MAILLY. S
Monsieur Edouard Thienot est élu secrétaire de séance.

Après que Madame FINELLO ait accueilli chaleureusement les membres du conseil communautaire dans la salle des fêtes de Brévonnes, le Président propose un tour de table afin de présenter les nouveaux conseillers de Charmont sous Barbuise suite à l'intégration de la commune à la CDC depuis janvier 2012 et ouvre la séance.

RAPPORT n°1	Approbation du procès verbal de la dernière réunion
--------------------	--

Après en avoir pris connaissance, le conseil communautaire adopte à l'unanimité de ses membres le procès verbal de la dernière réunion du 06/12/2011.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°2	Comptes de gestion CDC, SPANC et ZAE
--------------------	---

Le Président présente pour approbation les comptes de gestion de M. le Trésorier. Ils sont en conformité avec les comptes administratifs de la Communauté.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de ses membres, les comptes de gestion de l'année 2011 de la Communauté de Communes, (budget général, SPANC et ZAE) établis par le percepteur.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°3	Comptes Administratifs CDC, SPANC et ZAE
--------------------	---

(Pour ce point de l'ordre du jour, Monsieur Olivier JACQUINET, président, a quitté la séance le temps du vote. La Présidence a été assurée par Monsieur Christian DENORMANDIE, 1er vice président.)

Monsieur Denormandie présente pour approbation les comptes administratifs de la Communauté. Ils sont en conformité avec les comptes de gestion de M. le Trésorier

1/ Budget principal

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de ses membres, le compte administratif de l'année 2011 de la communauté de communes dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement + 200 759 €
Section d'investissement - 3 910 €
Soit un résultat positif de + 196 849 €

*Les nouveaux membres du conseil communautaire, suite à l'intégration de Charmont sous Barbuise au 1er janvier 2012, ont souhaité s'abstenir

POUR	CONTRE	ABSTENTION
23		5

2/ SPANC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de ses membres, le compte administratif de l'année 2011 du SPANC dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement + 2 639.96 €
Section d'investissement + 85.70 €
Soit un résultat positif de + 2 725.66 €

*Les nouveaux membres du conseil communautaire, suite à l'intégration de Charmont sous Barbuise au 1er janvier 2012, ont souhaité s'abstenir

POUR	CONTRE	ABSTENTION
23		5

3/ ZAE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité de ses membres, le compte administratif de l'année 2011 de la Zone d'Activité Economique dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement 0.00 €
Section d'investissement 0.00 €
RAPPEL : +1 540.55 €

*Les nouveaux membres du conseil communautaire, suite à l'intégration de Charmont sous Barbuise au 1er janvier 2012, ont souhaité s'abstenir

POUR	CONTRE	ABSTENTION
23		5

Rapport n° 4	Affectation des résultats CDC, SPANC et ZAE
---------------------	--

BUDGET PRINCIPAL

Constatant un excédent de fonctionnement de 253 738.74 €, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres d'affecter :

La somme de 153 478.90 € au compte 002 du budget primitif 2012, correspondant au résultat positif de l'année 2011.

La somme de 100 259.84 € au compte 001 du budget primitif 2012, correspondant au déficit d'investissement de l'année 2011,

SPANC

Constatant un excédent de fonctionnement de 4156.61 €, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres d'affecter :

- La somme de 4 156.61 € au compte 002 du budget primitif 2012, correspondant au résultat positif de l'année 2011.
- La somme de 171.40€ au compte 001 du budget primitif 2012 correspondant à l'excédent d'investissement 2011

ZAE

Constatant un excédent de fonctionnement de 1 540.55 €, le conseil communautaire décide à l'unanimité de ses membres d'affecter :

La somme de 1 540.55 € au compte 002 du budget primitif 2012, correspondant au résultat positif de l'année 2011.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°5 Tarifs horaires des agents CDC 2012

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ses membres, d'augmenter de 3.5% le coût horaire 2012 suite à l'augmentation des charges salariales, au coût du carburant, au nouveau matériel....

A compter du 1er avril 2012 jusqu'au 31 mars 2013 la tarification horaire est de 19.00 € pour les collectivités membres ou extérieures au périmètre de la communauté de communes ou d'établissements publics de coopération intercommunale, conformément à l'alinéa 2.9 de l'article 2 des statuts de la communauté de communes.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°6 RECAPITULATIF DE LA REPARTITION DES CHARGES SCOLAIRES COMMUNALES

A la suite des données transmises à la cdc pour le transfert de la compétence scolaire et après une année de fonctionnement, vous trouverez ci dessous le coût par enfant en fonction des structures scolaires présentes:

COMMUNE	Charges transférées	*Extrait du compte administratif 2011	Nbre enfants	Coût par enfant
Assencières et Luyères	11 880+ 32120 =44 000	47 560.00	66	720.6
Brévannes	75 000	52 177.39	140	373
Dosches	20 200	6 650.61		
Géraudot	22 500	6 718.02		
Rouilly Sacey	38 900	63 556		
Mesnil Sellières	41 000	19 933.42		
TOTAL SIVOS	122 600	98 858	154	642
Piney et val d'Auzon	152 000+ 27 000 =179 000	161125+3922 =165 047	229	721
Onjon	18 000	35 318		
Bouy Luxembourg	14 400	8 092		
Longsols		-5 342		
CDC Ramerupt		-8 825		
TOTAL	32 400	29 243	57	513
		392 885		

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°7	SUBVENTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES
--------------------	--

DEMANDE SUBVENTIONS ANNEE 2011/2012

7.1 : ECOLES

ECOLES	MONTANT DEMANDE	DATE	MOTIF	OBS	TOTAL ECOLE
PINEY ELEM					
PINEY MATER			Ferme de la Marque		100
Mme DEFAWE PS/MS	160 €	10/01/2012	PROJET NATURE ET ENVIRONNEMENT (centre Y. Martinot à Mesnil St Père) LES 04/11/2011 13/01/2012 12/03/2012		160
Mme BOUDOT-DROUIN GS	320 €	07/12/2011	DECOUVERTE DE L'EAU (centre Y. Martinot à MESNIL SAINT PERE les 5-6/06/2012		320
BREYONNES ELEM	500 €	27/02/2012	SEJOUR A LA LIEZ DU 16/04 AU 20/04/2012		500
BREYONNES MATER	1 840 €	19/10/2011	ACHAT STRUCTURE ORLANDO POUR REAMENAGMENT COUR		500
ROUILLY SACEY ELEM	750 €	01/12/2011	THEATRE ET ARTS DU CIRQUE		460
ROUILLY SACEY MATER					
MESNIL SELLIERES	2150.00€ 3096.10€		VOYAGE EN GRANDE BRETAGNE CYCLE VOILE (trspt et séances)		2150
DOSCHES					
GERAUDOT	500,00€ +360.00 €	24/02/2012	PRATIQUER LE GOLF (transport +activité)		360
ONJON					
LONGSOLS	100 €	25/01/2012	SEJOUR AU CENTRE Y.MARTINOT A MESNIL SAINT PERE LES 4-5/06/2012		100
LUYERES ELEM	1 500 €		VOYAGE EN GRANDE BRETAGNE DU 28/05 AU 01/06/2012		1500
LUYERES MATER					
CHARMONT SOUS BARBUISE	200 €	22/02/2012	ACHAT PETIT MATERIEL POUR MANIFESTATIONS		200
Ass. Sportive du Canton de Piney	1 500 €	05/01/2012	ACHATS DE MAILLOTS et TRANSPORTS		1500

7.2 : ADMR

ADMR : de la Barbuise : *Le conseil décide de soutenir l'Admr en rajoutant l'équivalent de la commune de Charmont soit 1100.00€*

7.3 : AUTRES DEMANDES

AFMS : *avis défavorable*

ASPPA : *avis défavorable*

HISSEZ HAUT : 200 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
27		1

RAPPORT n°8	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES : TAUX 2012
--------------------	--

Le Président rappelle à l'assemblée qu'en application du principe de représentation substitution et des dispositions de l'article 1609 nonies A ter b du Code Général des Impôts, la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » percevra la TEOM en lieu et place du SIEDMTO qui l'avait préalablement instituée sur l'ensemble de son périmètre.

Suite aux propositions transmises par le SIEDMTO, le président propose de modifier les taux de la TEOM à savoir :

Zone A (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED) :
11.90% (11.44% en 2011)

Zone C (ramassage hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et à celles de la CAT) :
12.49% (12.01% en 2011)

Zone D (ramassage par point d'arrêt) ROUILLY SACEY **10.71%** (10.3 % en 2011)

Zone E :(ramassage par point d'arrêt hebdomadaire et accès aux déchetteries du SIED et à celles de la CAT : LUYERES) **11.25%**

Le rapport d'activités du SIEDMTO 2011 est approuvé

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°9	CHANGEMENT DES TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2012
--------------------	---

Dans le but d'harmoniser les tarifs entre toutes les structures suite à l'intégration de Charmont, le Président, après consultation de la commission enfance, propose les tarifs suivants :

ACCUEIL DE LOISIRS

PROPOSITION POUR RENTREE SEPTEMBRE 2012

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3
QUOTIENT FAMILIAL	0 A 800	801 A 1500	Plus 1501
JOURNEE PERISCOLAIRE			
forfait journée*	6,40 €	6,60 €	6,80 €
PS 1/2heure sans repas	0,69 €	0,70 €	0,71 €
midi	4,70 €	4,90 €	5,10 €
MERCREDI			
jour avec repas	10,00 €	10,50 €	11,50 €
1/2jour sans repas	5,10 €	5,30 €	5,80 €
journée sans repas: dans le cas d'un protocole: voir au cas par cas			
VAC SCOLAIRES (sauf juillet)			

jour avec repas	10,00 €	10,50 €	11,50 €
1/2jour sans repas	5,10 €	5,30 €	5,80 €
journée sans repas: dans le cas d'un protocole: voir au cas par cas			
gouter 1€ pour ceux qui décident de le mettre en place			

*un repas plus un matin ou un soir ou matin et soir

les sorties pendant les vacances sont refacturées aux parents au prix coutant.

15% pour les extérieurs sauf Feuges et Vailly

pas de petit déjeuner

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°10	EMPRUNTS pour le financement des travaux de l'accueil périscolaire de Luyères
---------------------	--

Afin de financer les travaux du périscolaire de Luyères dans l'ancien presbytère, il est nécessaire de faire appel à deux prêts. Après étude des différentes propositions, le président fait part de la proposition de la caisse d'épargne :

PRET RELAIS A TAUX FIXE ET ECHEANCES IN FINE :

- montant de 180 000 euros,
- Durée 24 mois
- Frais de dossier de 180.00€ (0.10%)
- Taux fixe sur deux ans : 2.57%
- Périodicité des intérêts : Annuelle sauf en cas de remboursement anticipé (intérêts appelés au pro rata temporis à raison du montant remboursé
- Mode de calcul en base exact de 360 jours
- Amortissement capital « in fine »

PRET A TAUX FIXE ET ECHEANCES CONSTANTES :

- Pour solde des travaux
- montant de 40 000 euros,
- Durée 15 ans
- Frais de dossier de 40.00€ (0.10%)
- Périodicité : trimestrielle
- Taux nominal de 5.10%
- Calcul des intérêts en 30/360

Le conseil, valide la proposition et charge le président d'effectuer toutes les démarches nécessaires

Monsieur Schild fait part de l'avancement des travaux qui devraient s'achever fin février 2013. Il remercie Monsieur Maltras qui suit de très près le chantier et l'ensemble du conseil pour son unité face à ce projet

RAPPORT n°11	Comptes rendus des commissions
---------------------	---------------------------------------

(Fonctionnement et investissements)

- Bâtiments et matériels (bâtiments scolaires et périscolaires, tondeuse, achat petit matériel, ...)

Les projets en cours sont les suivants :

Travaux de toiture sur la structure des moussaillons

Travaux phoniques pour la maternelle de Piney

Travaux phoniques salle d'évolution de Rouilly Sacey

Pôle scolaire Mesnil Sellieres

Projet de mise en place d'une cantine à la maternelle de Piney : nécessite un approfondissement de l'étude primitive

Le changement de la tondeuse en 2012 :

Achat tondeuse Iseki auprès des établissements Renault pour 15 408.00€HT

Cession de l'ancienne tondeuse Iseki aux établissements Renault pour 5 300.00€ HT

Le conseil propose de la changer tous les ans.

Du matériel a été acheté afin de permettre au service technique d'effectuer les travaux minimum dans les divers établissements

Un Peugeot Partner d'occasion a été acquis, comme décidé lors du dernier conseil.

- enfance (tarifs, projets ...) vu dans le rapport 7

- vie scolaire

Le président a participé à tous les conseils d'écoles. L'appel d'offres des fournitures scolaires va être lancé début avril. Il fait part au conseil qu'il y aura deux fermetures de classe : une sur le RPI de Dosches et la CLIS à Piney ; ainsi qu'une fusion de direction sur Brévonnes et Luyères.

La commune de Pougy rentrera en 2013 sur le RPI d'avant les Ramerupt ce qui risque d'amener à la fermeture d'une classe sur ce RPI.

Concernant le Pole scolaire de Mesnil, la SICAGR a obtenu le marché de maîtrise d'œuvre.

- assainissement non collectif

La convention est prolongée jusqu'à fin 2012. La commission travaille sur la nouvelle convention.

- communication (plaquette, magazine d'un territoire, ..)

La commission communication, lors de sa prochaine réunion devra travailler sur la plaquette du TAD et de la ZAE. Madame Perrot est heureuse de présenter le nouveau « magazine d'un territoire » qui sort juste de chez l'imprimeur

- développement du territoire : la commission ne s'est pas réunie ;

- intercommunalité : Extension du périmètre avec l'arrivée de Longsols au 1^{er} janvier 2012 et de Pougy et Avant les Ramerupt qui sortent de la CDC de Ramerupt ;

- transport à la demande : trois minibus sont arrivés ; Reste à sortir la plaquette et les billets ;

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°12	FISCALITE 2012
---------------------	-----------------------

Rappel 2011

TAXES	Base 2011	Taux	produit fiscal reçu
D'HABITATION	4 149 596	9.05	375 538.44
FONCIERE BATI	3 034 241	6.91	209 666.05
FONCIER NON BATI	1 128 546	8.38	94 572.15
CFE	857 056	6.51	55 794.35
			735 571

Proposition 2012 (maintien des taux)

TAXES	Base 2012	Taux	produit fiscal reçu
D'HABITATION	5 251 000	9.05	475 215.50
FONCIERE BATI	3 828 000	6.91	264 514.80
FONCIER NON BATI	1 312 000	8.38	109 945.60
CFE	1 532 000	6.51	99 733.20
			949 409.10

SOIT UNE
RECETTE
SUPPLEMEN
TAIRE DE
213 838.10

Les charges résiduelles scolaires et périscolaires de Charmont sous Barbuise représentent environ 200 000.00€ (sachant que les communes de Feuges et Vailly rapportent plus de 40 000 .00€)

Le conseil communautaire décide le maintien des taux en rappelant que les bases ont déjà supportées une **augmentation de 1,8 %**

LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie est arrivée à son terme le 13 mars 2012. Une nouvelle proposition de la caisse d'épargne a été faite :

- Montant mis à disposition de 190 000 euros,
- Echéance au 15/12/2012,
- Intérêts calculés sur la base de l'EONIA majoré de 2,00 %,
- Tirages des fonds à J+1 exclusivement,
- Commission de non-utilisation de 0,10 %,
- Commission d'engagement de 0,10 %.

Le Président attire l'attention sur le fait que la L.T.I. est clôturée automatiquement le jour de son échéance contractuelle et que ce service ne peut pas faire l'objet d'une prorogation technique : la mise en place d'une nouvelle ligne doit donc être concomitante.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°13	Préparation des budgets CDC, Spanc et ZAC
---------------------	--

Les propositions de budgets sont les suivantes :

Budget SPANC : le budget SPANC 2012 s'équilibre à la somme de 14 414.00 € dont :
en dépenses et recettes de fonctionnement à 14 242 €
en dépenses et recettes d'investissement à 172 €

Budget ZAE : le budget de la ZAE 2012 s'équilibre à la somme de 31 541.00 € dont :
en dépenses et recettes de fonctionnement à 31 541 €

Budget général : le budget principal 2012 s'équilibre à la somme de 3 774 765.00 € dont :
en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 654 405.00€
en dépenses et recettes d'investissement à 1 120 360.00€

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°14	Gestion des impayés
---------------------	----------------------------

Le conseil propose l'exclusion pour les enfants dont les parents ne paient pas et ne travaillent pas ; Un suivi mensuel est nécessaire afin d'éviter tout débordement ;

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

- 1 - Suppression du poste d'adjoint technique de Monsieur Huet
Création poste adjoint technique principal 2^{ème} classe (Monsieur HUET)
 - 2 - suppression poste ATSEM 35h00 (Mme Voulminot)
Création d'un poste d'ATSEM à 25h00
 - 3- Madame Morcrette Alexandra, en CUI à la maternelle de Brévonnes renouvelle son contrat pour 6 mois soit jusqu'à fin Aout : Ouverture d'un poste ?
 - 4 - Un contrat en CDD de remplacement d'un congé parental est pourvu par une personne qui vient d'obtenir son concours d'auxiliaire de puériculture. Ouverture d'un poste ?
 - 5- ouverture d'un poste d'adjoint du patrimoine à 25h50 en remplacement d'un contrat occasionnel actuellement.
 - 6- mise en place de l'IEMP pour le cadre d'emploi des animateurs.
- Le conseil communautaire émet un avis favorable pour les points 1 , 2 et 6. IL émet un avis défavorable pour le point 4. Propose d'attendre le mois de juin pour le point 3. Autorise le recrutement d'un agent contractuel pour le point 5.*

Tableau des effectifs remis en séance

CAT.	Cadre d'emploi	Emploi	Statut	ouverts	pourvus	heures
	SECTEUR ADMINISTRATIF					
C	Adjoint administratif 1ère classe	Secrétaire	Titulaire CNRACL	2	1	35h00
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Secrétaire	Titulaire CNRACL	1	1	35h00
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Secrétaire	Titulaire CNRACL	1	1	17h50
	SECTEUR TECHNIQUE					
C	Adjoint technique 1ère classe	adj. Tech.	Titulaire CNRACL	1	1	35h00
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	titulaire CNRACL	3	2	35h00
	SECTEUR SOCIAL ecoles					
C	ATSEM principal 2ème classe	ATSEM	Titulaire CNRACL	2	1	TC
	ATSEM 1ère classe	ATSEM	Titulaire CNRACL	5	4	17,50 13,5 ET 2TC
		ATSEM	CDI	2	2	TNC
		ATSEM	CDD	3	4	TNC
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	Titulaire IRCANTEC	1	0	TNC
		adj. Tech.	CDI	1	1	TNC
			CDD	1	1	TNC
	SECTEUR ANIMATION					
B	Animateur	Directeur CLSH	CDI	1	1	35h00
		Directeur CLSH	CDD	1	1	35h00
	Rédacteur	Rédacteur	CDD	1	0	35h00
C	Adjoint d'animation 1ère classe	Animatrice	CDI	1	1	28h00
	Adjoint d'animation 1ère classe	Animatrice	CNRACL	1	1	35H00
	Adjoint d'animation 2ème classe	Animatrice	Titulaire CNRACL	2	2	TC
			3 CDI	3	3	TC
			CDD	8	8	4TNC 4TC
	Adjoint technique 2ème classe	adj. Tech.	Titulaire CNRACL	4	4	TNC
CDI			2	2	22 et 11	
CDD			2	2	3,4 + 10,5	
		Agent de surveillance				
		adj. Tech.	CDD	2	2	9,5et 8,5
	SECTEUR MEDICO SOCIAL					
B	EJE	Directrice Crèche	CDD	1	1	35h00
C	Auxiliaire de Puériculture	Educatrice	CDI	4	4	temps divers
	Adjoint d'animation 2ème classe	aide encadrement	CDI	1	1	TC
		aide encadrement	CDD	1	1	17h50
	Adjoint technique 2ème classe	Cantine	CDI	1	1	TNC
Cantine		CDD	1	1	17h50	

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28		

RAPPORT n°16	Intégration des 3 communes au 1er janvier 2013
--------------	--

Intégration de Longsols.

Afin de formaliser dans les meilleures conditions le retrait et l'entrée des communes d'Avant les Ramerupt et de Pougy au 1er janvier 2013, il est proposé de faire appel à un bureau d'études spécialisées.

Le conseil émet un avis favorable de principe

RAPPORT n°17	QUESTIONS DIVERSES
---------------------	---------------------------

- Accessibilité : suite à donner
- appel d'offres à mettre en place : fournitures scolaires, Spanc, Repas, maintenance informatique
- Maison de santé pluridisciplinaire : Trouver un chef de fil

PROCHAIN CONSEIL : LE MARDI 26 JUIN A 20H00 A CHARMONT SOUS BARBUISE .

Fin de la séance :23H30